

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 25 JUIN 2018

Objet

**Tarifs des
accueils
périscolaires
2018/2019**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 19 Juin 2018 s'est réuni à 18 h 30 sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Etaient présents :

**Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON,
M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN,
M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme BONNAL,
Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. BAGILET,
Mme LARUE, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. ROBERT,
Mme FEURTET, M. CALT, Mme VELU, M. HADON, M. DROILLARD**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**Mme COLLIN à Mme LARUE – Mme MILLORIT à M. PUYOBRAU
Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN - M. RAIMI à M. NAFFRICHOUX
M. LERAUT à M. BOURIGAULT – M. VERBOIS à M. CALT**

Absents :

**M. BELLOC
Mme CAGNIN**

Mme LOUKOMBO SENG a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les accueils périscolaires des sept groupes scolaires de la commune ont été confiés à l'association des Francas de Gironde, dans le cadre d'un Service d'Intérêt Economique Général. Une convention pluriannuelle d'objectifs a été signée avec l'association départementale des Francas le 24 décembre 2014.

Monsieur le Maire signale que les tarifs ont été revus afin de tenir compte :

- de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé pour les services récréatifs et culturels qui a varié à la hausse entre mars 2017 et mars 2018 de 1,04 points.
- d'autre part, de la volonté de la Ville de réduire les écarts de taux d'effort entre les tranches tarifaires. Avec cette proposition tarifaire, l'écart entre les taux d'effort (tarif rapporté au quotient familial maximal) serait réduit, sans toutefois atteindre un taux identique pour chaque tarif :

Tarifs actuels 2017 - 2018	Matin	Soir	Tx d'effort matin	Tx d'effort soir
Tarif 1 QF de 0 à 100	0,67 €	1,14 €	0,6700%	1,1400%
Tarif 17 QF de 1750,01 à 2000	1,27 €	2,16 €	0,0635%	0,1080%

Tarifs proposés 2018 - 2019	Matin	Soir	Tx d'effort matin	Tx d'effort soir
Tarif 1 QF de 0 à 100	0,54 €	0,92 €	0,5400%	0,9200%
Tarif 17 QF de 1750,01 à 2000	1,41 €	2,29 €	0,0705%	0,1145%

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la nouvelle grille tarifaire proposée ci-après.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs et notamment son article 7D

Vu la proposition de grille tarifaire 2018-2019 annexée à la présente ;

Vu l'avis de la Commission Education réunie en date du 18 Juin 2018 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE les tarifs ci-dessous :

ACCUEILS PERISCOLAIRES de FLOIRAC TARIFS année scolaire 2018-2019

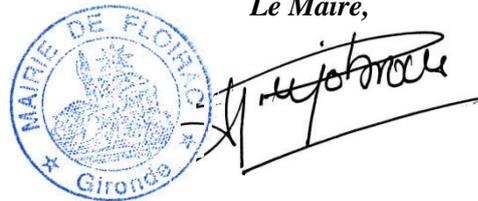
	Quotient familial	Tarifs journaliers - Fréquentation ponctuelle			Fréquentation régulière
		Matin (1h30)	Soir (2h30)	Journée (4h)	Tarifs mensuels
Tarif 1	QF de 0 à 100	0,54 €	0,92 €	1,46 €	13,36 €
Tarif 2	QF de 100,01 à 200	0,61 €	1,03 €	1,64 €	15,01 €
Tarif 3	QF de 200,01 à 300	0,67 €	1,14 €	1,81 €	16,56 €
Tarif 4	QF de 300,01 à 400	0,76 €	1,30 €	2,06 €	18,85 €
Tarif 5	QF de 400,01 à 500	0,85 €	1,46 €	2,31 €	21,14 €
Tarif 6	QF de 500,01 à 600	0,93 €	1,59 €	2,52 €	23,06 €
Tarif 7	QF de 600,01 à 700	1,00 €	1,71 €	2,71 €	24,80 €
Tarif 8	QF de 700,01 à 800	1,05 €	1,80 €	2,85 €	26,08 €
Tarif 9	QF de 800,01 à 900	1,10 €	1,88 €	2,98 €	27,27 €
Tarif 10	QF de 900,01 à 1000	1,15 €	1,96 €	3,11 €	28,46 €
Tarif 11	QF de 1000,01 à 1100	1,20 €	2,03 €	3,23 €	29,55 €
Tarif 12	QF de 1100,01 à 1200	1,24 €	2,10 €	3,34 €	30,56 €
Tarif 13	QF de 1200,01 à 1300	1,28 €	2,16 €	3,44 €	31,48 €
Tarif 14	QF de 1300,01 à 1400	1,32 €	2,20 €	3,52 €	32,21 €
Tarif 15	QF de 1400,01 à 1500	1,35 €	2,23 €	3,58 €	32,76 €
Tarif 16	QF de 1500,01 à 1750	1,38 €	2,26 €	3,64 €	33,31 €
Tarif 17	QF de 1750,01 à 2000	1,41 €	2,29 €	3,70 €	33,86 €
Tarif 18	QF > 2000	1,44 €	2,32 €	3,76 €	34,40 €

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 26 juin 2018

Le Maire,



Nombre de votants : 31
Suffrages exprimés : 25
Pour : 25
Contre :
Abstention : 6 (Mmes
HERMENT- FEURTET-VELU- MM.
VERBOIS - ROBERT-CALT-)